

DÉPARTEMENT

VIENNE

ARRONDISSEMENT

CHÂTELLERAULT

COMMUNE

MAIRÉ

RÉUNION DU 29 juillet 2020

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 26 juillet 2020, s'est réuni le 29 juillet 2020, au nombre prescrit par la loi, en session extraordinaire à 20h30 à la salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur le Maire Thierry TRIPHOSE.

PRÉSENTS : Mme BIET-ROBIN Catherine, M. CALMARD Bertrand, M. CLÉMENT Bernard, Mme COX Nathalie, M. MARONNEAU Manuel, M. TISSOT Joël, M. TRIPHOSE Thierry, M. NIEMEZYK Charlie, M. WEPPE Etienne.

ABSENTS-EXCUSÉS : M. COMTE Jacky, M. VERHAEVERBEKE Ludovic

SECRÉTAIRE : Mme BIET-ROBIN Catherine.

Nombre de conseillers :

en exercice : 11

présents : 9

votants : 11

Ouverture de la séance : 20H30.

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose aux membres de l'assemblée municipale l'ajout des points suivants :

- Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID).
- Renouvellement des commissions de contrôle des listes électorales.
- Achat d'un nouvel ordinateur.

le conseil municipal valide l'ajout de ces points à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

1. Délibération : Vote du budget primitif 2020 modifié.
2. Information : Devis SORÉGIÉS sur l'évolution de l'éclairage public du bourg vers un système LED.
3. Questions et informations diverses.

1. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 MODIFIÉ.

(délibération 2020-07-29)

Après avoir présenté le budget primitif article par article, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal présents, de voter ce budget par chapitre, lequel présente la balance suivante.

		Investissement
Dépenses	133 371,03 €	
Recettes	133 371,03 €	
		Fonctionnement
Dépenses	246 626,72 €	
Recettes	246 626,72 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, accepte à l'unanimité :

↳ décide d'adopter le Budget primitif 2020 modifié de la commune ci-dessus présenté.

2. DEVIS SORÉGIÉS SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU BOURG VERS UN SYSTÈME LED.

Monsieur le Maire fait lecture du devis reçu DE Sorégies concernant le remplacement des lanternes énergivores SHP par des lanternes leds-MDE.

- remplacement LED 21 782,99€ TTC
- Subvention 50% 9 073,74€ TTC dus par la commune.

Monsieur Charlie NIEMEZYK fait une remarque sur la pose des cellules détectrices pour l'éclairage automatisé. Monsieur le Maire va se renseigner auprès de Sorégies.

Le vote est reporté à la prochaine séance du conseil municipal.

3. RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID).
(délibération 2020-07-37)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que cette commission, présidée par le Maire, comprend 6 commissaires titulaires et 6 suppléants (pour les communes de – 2000 habitants). Ces commissaires sont désignés par le Direction des Services Fiscaux, sur proposition du Conseil Municipal, à partir d'une liste établie en nombre double.

Président de la commission : M. Thierry TRIPHOSE

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
M. René GRANDIN 6 route de Lésigny 86270 Mairé	M. Alain DUBOIS Montant 86270 Mairé
Mme. Lisiane MORON les Belletières 86270 Mairé	M. Gildas BRION Montant 86270 Mairé
M. Jean-Louis GOFFRE 9 route de Châtellerault 86270 Mairé	M. Christian MARLIAC 20 route de Mairé 86270 Mairé
M. Bernard CLÉMENT 29 route de Leugny la Petite Guerche 86270 Mairé	M. Jean GRANDIN La Grange 86270 Mairé
M. Joël TISSOT Val de Creuse 86270 Mairé	Mme Mireille FORÉT la Malsassière 86270 Mairé
M. Bertrand CALMARD 1 chemin du Bois 86270 Mairé	Mme Jacqueline RIVAULT 7 place de l'Église 86270 Mairé
M. Raymond PAJOT 18 route de Mairé La Petite Guerche 86270 Mairé	M. Yves GUILLET les Aillots 86270 Mairé
M. Michel ROY 14 route de Châtellerault 86270 Mairé	Mme Christel MAZZOLENI les Rivaux 86270 Mairé
Mme Marie-Thérèse TRIPHOSE 11 route de Châtellerault 86270 Mairé	Mme Catherine BIET-ROBIN Rocreuse 86270 Mairé
M. Manuel MARONNEAU le Moulin au Roy 86270 Mairé	M. Ludovic VERHAEVERBEKE 3 Route de Châtellerault 86270 Mairé
M. Charlie NIEMEZYK les Iles 86270 Mairé	M. Etienne WEPPE Montant 86270 Mairé
Mme Nathalie COX 4 rue du Vieux Port 86270 Mairé	Mme Marie René MERLEAULT 23 bld Blossac 86000 Poitiers

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

4. RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES.
(délibération 2020-07-38)

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu de la Préfecture concernant le renouvellement des commissions de contrôle. La composition de la commission est prévue par les IV, V, VI et VII de l'article L.19 du code électoral.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, la commission est composée de :

- Un conseiller municipal, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, ou, à défaut, du plus jeune conseiller municipal. Le maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de la commission :

- M. Etienne WEPPE

- Un délégué de l'administration désigné par le préfet du département :

- M. Alain NIBEAUDEAU

- Un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire :

- M. René GRANDIN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité

5. INFORMATIQUE. (délibération 2020-07-39)

Monsieur Joël TISSOT informe le conseil municipal qu'il faut prévoir l'achat d'un nouveau poste informatique, en prévision d'un accès internet au public. Monsieur Joël TISSOT présente le devis reçu par l'Agence des Territoires de la Vienne, coût 1378 €.

Pour le poste actuel prévoir la mise à niveau, et le rajout de 3 boîtes à lettres mails partagées coût 281€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité, l'achat d'un nouveau poste informatique, comprenant : 1 PC, 2 écrans, 1 onduleur, ainsi qu'une remise à niveau.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

- **Prévoir l'achat** : d'une armoire ignifuge pour ranger les documents importants.

- **Inscription villages fleuris** : Visite du Jury le jeudi 10 septembre 2020.

- **Commission biodiversité** : Monsieur le Maire souhaite activer la commission afin d'aménager rapidement le terrain communal.

Liste des premiers volontaires élus :

- M. Thierry TRIPHOSE
- M. Charlie NIEMEZYK
- Mme Catherine BIET-ROBIN

- **Réunion SIVOS le 23 juillet 2020** : Les délégués des quatre communes Lésigny, Mairé, La Guerche, et de Barrou doivent désigner un nouveau Bureau.

- **Président** M. Frédéric PIERRON Maire de Lésigny.

- **Vice-Présidents** M. François LION, M. Thierry TRIPHOSE, et M. Franck HIDALGO.

Le SIVOS devrait avoir environ 70 élèves à la prochaine rentrée scolaire.

- Conseil communautaire de Grand Châtelleraut :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur ABELIN a été réélu Président de la CAGC.

- **Courrier reçu en Mairie** : Monsieur le maire fait lecture du courrier reçu en Mairie suite à des aboiements nocturnes de chiens à Montant. La gendarmerie a été informée.

- **Courrier ACCA** : Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu par l'ACCA concernant des ultrasons placés sur la propriété de Rocreuse sur chemin rural CR 22 (carrefour Gros Chillou vers les Biez). Monsieur le maire s'est déplacé pour constater que les appareils étaient dirigés vers l'intérieur de la propriété et placés sur la propriété.

- **Bulletin communal** : Monsieur le maire demande des volontaires pour rédiger le bulletin municipal avec Monsieur Joël TISSOT, afin de permettre sa parution en septembre.

- **Monsieur le maire informe** : Qu'un rendez-vous est prévu le jeudi 4 août avec le bureau d'études de la Société BODET concernant le Beffroi.

-**Monsieur Joël TISSOT prend la parole** : Signale qu'aucun lieu ou bâtiment à Mairé ne porte le nom de Monsieur Ludovic VENEAU qui a donné à la commune en 1912, la Mairie et ses dépendances. Monsieur Joël Tissot propose de nommer la salle polyvalente Ludovic VÉNEAU, quand les travaux seront achevés et d'inaugurer la salle polyvalente avec ses descendants. Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'une étude sur le dossier sera instruite courant 2021.

- **Monsieur Etienne WEPPE prend la parole** : Signale que rien n'a été fait pour l'abbé SAVATIER et propose de renommer la rue de l'église en rue Abbé SAVATIER. Cette remarque sera étudiée par la commission voirie.

- **Monsieur le Maire demande** : Un référent par hameau.

- M. Etienne WEPPE pour Montant.

- M. Bertrand CALMARD pour la Petite Guerche.

- **Intervention de France Télécom** : Suite au début d'incendie sur un poteau téléphonique en bois au lieu-dit Montant, qui a occasionné sa chute sur la voie publique, Monsieur le Maire demande à Monsieur TISSOT (1^{er} adjoint) de faire le nécessaire auprès de France Télécom.

Fin de séance à 22h30

-

TRIPHOSE Thierry	TISSOT Joël	BIET-ROBIN Catherine	CALMARD Bertrand
CLÉMENT Bernard	COMTE Jacky <u>Absent</u>	COX Nathalie	MARONNEAU Manuel
NIEMEZYK Charlie	VERHAEVERBEKE Ludovic <u>Absent</u>	WEPPE Etienne	